



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MARDI 23 NOVEMBRE 2021

PAR VISIOCONFÉRENCE TEAMS

Sont présents :

Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants
Mme Éliane Bouchard, directrice adjointe
Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents
Mme Francine Camirand, représentante des enseignants
M. Jean Drouin, représentant des parents
Mme Isabelle Girard, directrice
Mme Judith Paquette, représentante du personnel de service de garde
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel
M. Claude Martin, membre de la communauté
Mme Marie Pelletier, membre de la communauté
M. Christian Valery Tayo Tene, représentant des parents
M. Robert Turgeon, représentant des parents

Sont absentes :

Mme Émilie Faraud, représentante des parents
Mme Mélissa Robitaille, représentante du personnel de soutien

Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)

M. Jean Drouin souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, il déclare la séance ouverte à 19 h.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-21-22/13 Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

Il est proposé par M. Robert Turgeon d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

12.1 Gala reconnaissance

12.2 Visibilité des parents du conseil d'établissement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2021

CE-21-22/14 Mme Francine Camirand propose l'adoption du procès-verbal avec les corrections indiquées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. Suivis au procès-verbal du 12 octobre 2021

11. Nous souhaitons la bienvenue aux membres de la communauté. M. Claude Martin, directeur des loisirs de la municipalité de Boischatel et Mme Marie Pelletier membre du personnel de l'organisme Le Para-Chute.

13. La date de sortie des cinquièmes années sera le 7 février. Des activités pour les 6^e années seront planifiées après le 10 juin (évaluations ministérielles). Une vérification a été faite afin de savoir si des niveaux avaient été brimés avec la consigne de suivre le 30\$ maximum demandé pour les sorties scolaires. Il semble que ce montant soit adéquat.

15. Campagne porte ton école : à la mi-novembre, un profit de 400\$ avait déjà été fait. Un membre propose que si cette activité est reconduite, que ce soit le logo de l'école plutôt que celui des « Aigles » qui soit utilisé. Ainsi, il serait plus porteur afin de promouvoir le sentiment d'appartenance.

16. Le document « Évaluation du projet éducatif 2020-2021 » a été déposé sur le site internet de l'école, avec les corrections proposées.

4. Droit de parole au public

Il n'y a aucun public lors de cette rencontre.

5. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 75.1)

CE-21-22/15 Mme Girard présente le document du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il sera diffusé sur le site internet de l'école.

Il est proposé par Mme Judith Paquette d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (art. 89.2)

Le conseil propose que l'élément de consultation soit en continuité avec la démarche de consultation sur la violence à l'école qui a été vécue l'an dernier. D'ici décembre, les élèves de la quatrième à la sixième année proposeront des moyens ou des activités pour promouvoir le savoir-être et le respect dans notre milieu. Par la suite, le comité dépouillera ces suggestions pour cibler celles qui seront utilisées pour promouvoir le respect.

Il est proposé par Mme Francine Camirand de consulter les élèves sur les moyens de promouvoir le respect.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Approbation de la modification à l'horaire pour la journée du 21 décembre (art. 87)

CE-21-22/16 Il est proposé par le comité de Noël de modifier l'horaire du 21 décembre. Le comité souhaite planifier des activités en continu et terminer la journée vers 13h. Cet horaire sera transmis aux parents. Le conseil d'établissement souhaite s'assurer que la sortie des élèves se déroule pour le mieux.

Il est proposé par Mme Nathalie Malenfant d'approuver l'horaire modifié du 21 décembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8. Formation pour les conseils d'établissement - Échanges

M. Drouin revient sur les offres de formation concernant les conseils d'établissement.

9. Correspondance de la présidence

M. Drouin nous informe qu'il n'a pas de correspondance pour cette rencontre.

10. Informations de la direction

10.1. Des nouvelles de l'OPP

Les élèves de l'école et leurs parents ont vendu 1012 bûches, pour un profit d'environ 5300\$ qui sera disponible pour l'OPP. Avec le montant déjà amassé, c'est un total d'environ 9600\$ qui sera disponible pour développer le sentiment d'appartenance des élèves.

La distribution se fera le 9 décembre en fin de journée.

10.2. Tests rapides et vaccination

Jusqu'à présent 3 tests rapides ont été effectués et ils ont été négatifs. Les informations pour la vaccination seront bientôt envoyées aux parents.

11. Mot du représentant au comité de parents

La prochaine rencontre aura lieu demain donc aucune information à donner pour l'instant.

12. Varia

12.1. Gala Reconnaissance de la municipalité : nous félicitons les élèves qui ont été reconnus lors du gala du 20 novembre dernier.

12.2. Visibilité des parents du conseil d'établissement : un membre souhaite que les représentants parents du conseil d'établissement puissent avoir une plus grande visibilité afin qu'il soit plus facile pour les parents de l'école de les reconnaître et de les contacter s'ils ont des questionnements ou des commentaires à faire. Le président revient sur le rôle des membres qui est de représenter les différentes parties selon les différents thèmes. Certains préfèrent jouer un rôle plus discret. Il serait peut-être possible d'avoir une adresse courriel pour le conseil d'établissement.

12.3. La prochaine rencontre aura lieu le 25 janvier en présentiel.

13. Levée de la séance

CE-21-22/17 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Francine Camirand propose la levée de la séance à 20 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Drouin
Président

Isabelle Girard
Directrice

Éliane Bouchard
Directrice adjointe

Secrétaire : Éliane Bouchard